

BOURSES DE MOBILITÉ 2021-22

Ces bourses s'adressent aux étudiants ayant un domicile permanent au Québec et qui s'inscrivent en première année d'un programme à temps plein, au Cégep de Sept-Îles à l'automne 2021 ou à l'hiver 2022.

Le montant de la bourse est déterminé en fonction du programme choisi (voir la liste plus bas). Un montant est versé après chaque session (après le dénombrement), jusqu'à concurrence de quatre sessions pour un programme préuniversitaire et de six sessions pour un programme technique (un seul échec toléré par session). Les étudiants qui feront leur entrée en première année d'un programme à l'hiver recevront leur premier versement à l'automne suivant.

- Une preuve de résidence antérieure sera exigée afin de confirmer l'admissibilité.
- Les attestations d'études collégiales ne sont pas concernées par ce programme de bourses.

[Complète le formulaire de candidature en ligne.](#)

PROGRAMMES CONCERNÉS

[Technologie minérale, Technologie de maintenance industrielle](#)

6 000 \$ (1 000 \$ x 6 sessions)

Remboursement d'un transport aller-retour. Montant déterminé selon la provenance. Consulte le tableau plus bas pour voir le montant selon la municipalité d'origine.

Technologie de l'électronique industrielle, Techniques de bureautique, Techniques d'éducation à l'enfance, Techniques de comptabilité et de gestion

4 500 \$ (750 \$ x 6 sessions)

Remboursement d'un transport aller-retour. Montant déterminé selon la provenance. Consulte le tableau plus bas pour voir le montant accordé selon la municipalité d'origine.

Techniques de l'informatique, Soins infirmiers

2 400 \$ (400 \$ x 6 sessions)

Remboursement d'un transport aller-retour. Montant déterminé selon la provenance. Consulte le tableau plus bas pour voir le montant accordé selon la municipalité d'origine.

Science, Social Science (ENG)

3 000 \$ (750 \$ x 4 sessions)

Remboursement d'un transport aller-retour. Montant déterminé selon la provenance. Consulte le tableau plus bas pour voir le montant accordé selon la région d'origine.

Science de la nature, Sciences humaines (société et individu), Sciences humaines (administration), Langues, lettres et communication, Arts visuels

1 000 \$ (250 \$ x 4 sessions)

Remboursement d'un transport aller-retour. Montant déterminé selon la provenance. Consulte le tableau plus bas pour voir le montant accordé selon la municipalité d'origine.

Choisis ton forfait!

En plus de ta bourse de mobilité, quatre choix* s'offrent à toi :

1. Un remboursement d'un transport aller-retour en auto (montant déterminé en fonction de la provenance**)
 - OU
2. un Paddel Bord d'une valeur de 800 \$;
 - OU
3. des skis alpins d'une valeur de 800 \$;
 - OU
4. une planche à neige d'une valeur de 800 \$.

**Offre disponible jusqu'à épuisement des stocks.*

****MONTANT DU REMBOURSEMENT D'UN TRANSPORT ALLER-RETOUR SELON LA PROVENANCE***

Basse-Côte-Nord (Blanc-Sablon, St-Augustin, etc.)	1 300 \$
Fermont	600 \$
Schefferville, Kawawachikamach	1 000 \$
Kegaska, Natashquan, Aguanish, Anticosti	400 \$
Havre-Saint-Pierre, Mingan	200 \$
Rivière-au-Tonnerre	100 \$
Baie-Comeau, Forestville	300 \$
Saguenay/Lac-Saint-Jean	450 \$
Gaspésie/Bas-Saint-Laurent	500 \$
Québec et les environs	500 \$
Montréal et les environs	600 \$

Informations supplémentaires :

Mélanie Rouxel
Conseillère en information scolaire
418-962-9848, poste 220
Melanie.rouxel@cegepsi.ca